

R044/2022/516

OBJECTIFS

Adapter les techniques de base de la culture à son contexte particulier

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Elaborer le rendement et prendre les bonnes décisions techniques pour la culture

PUBLIC

Tous les agriculteurs qui cultivent ou qui souhaitent cultiver du colza en Alsace

PRÉ-REQUIS : aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Modalités

1,5 jour (10h30)

15/02 + 15/03/2022

à Truchtersheim

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Repas : restaurant (à charge du participant)

Intervenants :

Fabienne Boizet-Noël et François Lannuzel, conseillers spécialisés en grandes cultures, Chambre d'agriculture d'Alsace

Coût de la formation : 270 €
(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **55,50 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 2 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **non concerné**

Salarié d'une entreprise affiliée Ociat (ex-FAFSEA) : **210 €**
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **270 €**

Formation cofinancée par :



Contenu :

- ◆ Choisir sa ou ses variétés.
- ◆ Connaître l'importance d'une bonne implantation et les conditions de réussite d'un colza associé.
- ◆ Connaître les principales règles de la fertilisation.
- ◆ Savoir établir une stratégie de désherbage dans ses parcelles de colza.
- ◆ Savoir reconnaître et gérer les ravageurs à l'automne.
- ◆ Savoir reconnaître et gérer les ravageurs au printemps - savoir identifier les maladies au printemps.

Méthodes pédagogiques :

Mise en situation des agriculteurs dans l'observation de parcelles de colza.

JE M'INSCRIS :



Responsable de stage :
Fabienne BOIZET-NOEL tél. 06 16 93 19 58
fabienne.boizet-noel@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires
Réfèrent handicap : Sébastien LIBBRECHT (03 88 19 17 07)



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>